



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	17 ^{ème}
Nom de site	Avenue de Wagram	Numéro	T15721
Adresse du site	133, avenue de Wagram	Hauteur	R + 9 (30,65 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout 700 et 2600MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'information			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	31/10/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	17/05/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	25/05/2018

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Afin d'optimiser la qualité radio ainsi que de répondre favorablement à l'augmentation continue de nouveaux clients sur la commune de PARIS, l'opérateur doit implanter de nouveaux équipements sur l'immeuble.
Détail du projet	Ce projet concerne le renforcement des fréquences (ajout 700/2600MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G avec des antennes heptabandes en lieu et place des quadribandes existantes (fréquences 700/800/900/1800/2100 et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.
Tilts (degrés)	0°

Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes par des antennes de taille identique.
Zone technique	On dépose deux armoires afin d'installer des coffrets techniques et des Cubes en lieu et place. Sept coffrets techniques supplémentaires de couleurs gris seront placés à proximité des antennes et invisibles depuis la rue.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	33,63 m

Conformité du dossier

Date de l'avis		Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



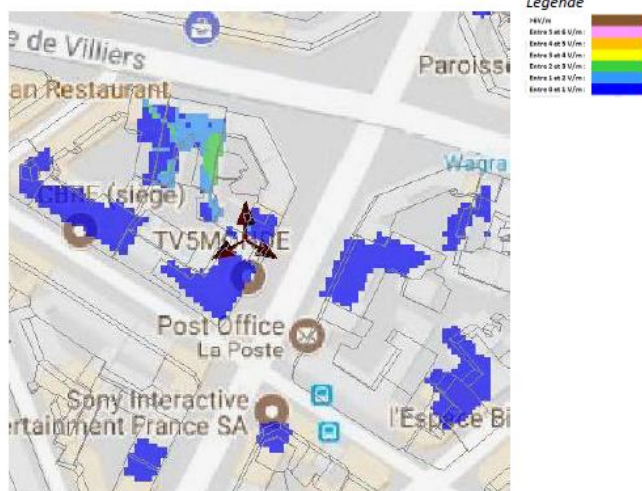
Aucun établissements particuliers dans un rayon de 100 m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

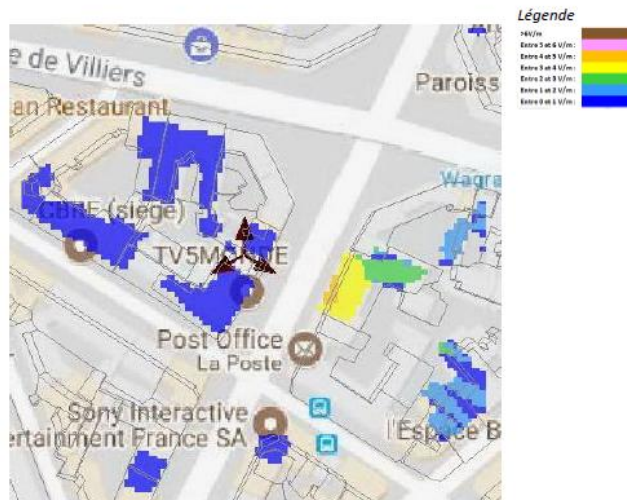


Simulation et conformité au seuil de la Charte

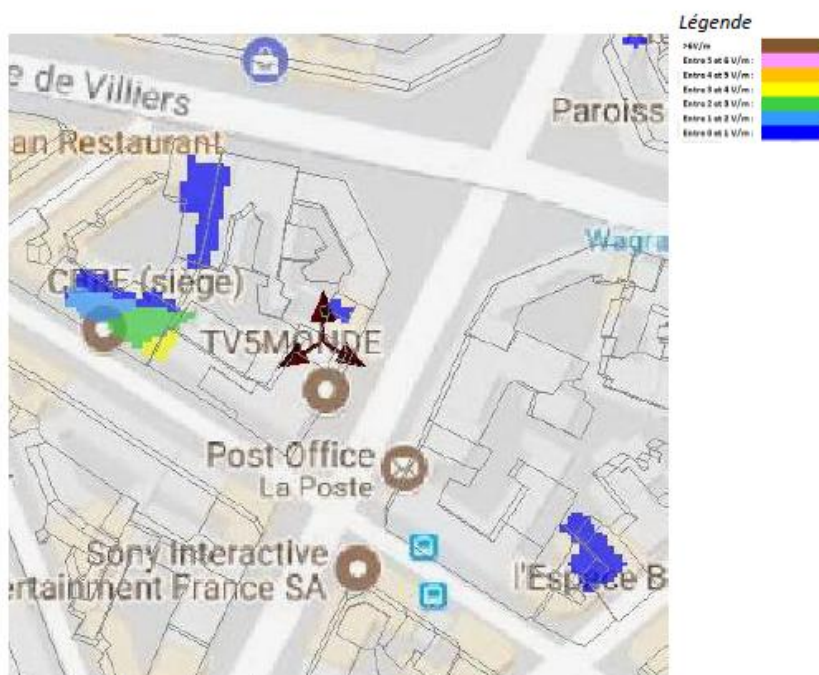
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4-5 V/m. La hauteur correspondante est de 25,5 m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 28,5 m.



	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 4-5 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	25,5 m	25,5 m	28,5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Aucune modification visuelle

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

